



Maison d'**A**ccueil **H**ospitalière



LIVRET D'ACCUEIL

Comment Réserver :

par tel : 02 38 74 43 41

par email : mome.reservation@gmail.com

en ligne : <http://www.momeorleans.fr>

BIENVENUE CHEZ MÔME

Madame, Monsieur,

La Maison d'Accueil Hospitalière d'Orléans construite et gérée par l'association MÔME, permet d'accueillir des parents et familles d'enfants ou d'adultes hospitalisés ainsi que des patients nécessitant un hébergement temporaire non médicalisé.

Ce livret vous permet de découvrir ce lieu d'accueil et d'accompagnement

La Maison d'Accueil Hospitalière fonctionne grâce aux bénévoles qui en assurent l'accueil et la gestion, ils mettront tout en œuvre pour rendre votre séjour aussi agréable que possible.

Le président

Dominique DUBOIS



PRESENTATION DE LA MAISON

Située près de l'entrée sud de l'hôpital d'Orléans, la maison comprend 12 chambres, 8 pouvant accueillir 3 personnes et 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ces chambres sont réparties autour d'un patio central lumineux et aménagé. Elles sont complétées par des locaux de vie et de détente (salle à manger, buanderie, salon et salle de jeux pour enfants).

Un parking est réservé à la Maison d'Accueil mais l'accès aux parkings de l'hôpital est toujours possible.

Toutes les chambres sont équipées :

- De sanitaires avec toilettes, douche et sèche-cheveux.
- D'un poste téléphonique intérieur permettant de joindre l'accueil ainsi que les services de l'hôpital. Il ne permet pas d'appeler l'extérieur
- D'un téléviseur
- D'un accès gratuit au Wifi
- D'un coffre-fort individuel
- Les draps et serviettes de toilette sont fournis





CONDITIONS D'ADMISSION

Sauf situations exceptionnelles il ne sera attribué qu'une seule chambre par famille et la durée de séjour est limitée à 30 jours consécutifs.

Les entrées s'effectuent l'après-midi jusqu'à 18h

Lors de toute admission il vous sera demandé de fournir une pièce d'identité, la carte vitale, le bulletin de situation délivré par l'hôpital, et pour bénéficier d'une éventuelle participation de la caisse d'assurance maladie, le dernier avis d'imposition.

La Maison MÔME n'est pas médicalisée. Pour l'hébergement temporaire non médicalisé il est impératif d'avoir une prescription médicale.

TARIFS

Le prix de la nuitée est affiché sur le site <http://www.momeorleans.fr>. Il inclut le petit déjeuner.

Les enfants de moins de 3 ans bénéficient de la gratuité.

Les organismes de sécurité sociale avec lesquels nous avons signé une convention peuvent participer aux frais d'hébergement en fonction des conditions de ressources du foyer.

Les frais de séjours des patients admis en hébergement temporaire non médicalisé sont pris en charge par le centre hospitalier régional d'Orléans .

Le règlement se fait en fin de séjour ou tous les huit jours en cas de séjour long.

Ressources de l'association Môme

Le financement est assuré par les recettes des séjours

Môme étant une association d'intérêt général elle peut recevoir des dons et délivre les reçus fiscaux conformément à la loi.

contact : mome.association@gmail.com

PENDANT LE SEJOUR

Le Règlement Intérieur est disponible sur le site Môme Orléans et dans chaque chambre. Les résidents sont invités à en prendre connaissance et à s'y conformer.

Un badge permettant l'accès 24h/24 vous est remis lors de l'admission il permet également d'accéder au parking réservé.

Un salon avec des livres, des jeux de société est à votre disposition ainsi qu'une salle de jeux pour les enfants qui demeurent sous la surveillance des parents.

Buanderie

Lave-linge à jeton payant

Sèche-linge, fer et table à repasser à disposition

Restauration

Seul le petit déjeuner est inclus dans le tarif journalier

Pour les repas vous avez plusieurs possibilités

- Plateaux repas à commander à l'accueil de la MAH
- Brasserie et cafétéria à l'hôpital
- Self de l'hôpital le midi sauf le week-end
- Restauration par ses propres moyens en utilisant les installations de la cuisine mises à votre disposition.



Commerces de proximité

Un centre commercial est situé à une station de tramway (Bolière) de la maison d'accueil.

Dans le hall de l'hôpital vous trouverez un commerce alimentaire, une cafétéria/librairie, une brasserie et un salon de coiffure, ainsi qu'un distributeur de plats au 1^{er} sous-sol.

Entretien et ménage

Une société prestataire assure le ménage des parties communes et la réfection des chambres au départ des résidents.

Le ménage des chambres au quotidien doit être fait par les résidents. En cas de séjour long la société de ménage intervient dans les chambres une fois par semaine.

Consignes de sécurité

La sécurité de la MAH est assurée par les bénévoles présents tous les jours de 9 h à 19 h et par le service de sécurité de l'hôpital 24h/24.

Les consignes de sécurité sont affichées dans chaque chambre et dans les parties communes.

COMMENT ACCEDER :

Tram (ligne A) : arrêt Hôpital accueil

Bus (ligne 1) : arrêt Hôpital accueil

Taxis : une station se situe devant l'entrée principale de l'hôpital

Voitures particulières : quelques emplacements sont réservés aux résidents.



Maison d'accueil Hospitalière d'Orléans :

*14 avenue de l'Hôpital
CS 86709*

*45067 ORLEANS CEDEX 2
Tel: 02 38 74 43 41*

site web : www.momeorleans.fr